

23 octobre 2019 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Message du Président Emmanuel Macron depuis l'île de Grande Glorieuse, haut-lieu de notre biodiversité en danger.

Bonjour,

Je suis aujourd'hui à Grande Glorieuse, au sein des îles Éparses, un territoire français au milieu de cette région de l'océan Indien. Et nous nous sommes retrouvés ici avec nos militaires, nos personnels des TAAF qui, justement, sont chargés de protéger, de surveiller cette île comme beaucoup d'autres dans la région et jusqu'au pôle. Et, avec plusieurs scientifiques français et internationaux.

## Et la décision que nous venons de prendre ici aujourd'hui, c'est de classer en réserve naturelle nationale cette île et les eaux qui l'entourent.

Ce que vous voyez derrière moi, qui est un cadre absolument paradisiaque est, en effet, aujourd'hui en France, mais ça concerne, je dirais, toutes les îles du monde, c'est un territoire fragile. C'est aujourd'hui un parc, mais cette protection n'est pas suffisante.

Et quand je dis que c'est fragile, c'est que des espèces naturelles sont en voie de disparition, certaines ont pu disparaître parce que nous ne les protégeons pas suffisamment et certaines alentour ont déjà disparues.

Vous voyez sans doute, tout au loin derrière moi, des récifs de coraux morts qui ont émergé et qui montrent d'ailleurs que cet environnement naturel a lui-même profondément changé dans les derniers siècles et les derniers millénaires. On ne sait pas ce qu'il sera dans les siècles à venir.

## Notre responsabilité, c'est de le préserver pour construire le meilleur avenir possible. C'est le cœur de la bataille pour la biodiversité.

Et donc, ce que nous faisons ici aujourd'hui, c'est **respecter l'engagement que j'avais pris devant les scientifiques de l'IPBES** au printemps dernier lorsqu'ils avaient rendu leur 1er rapport. Vous vous souvenez peut-être de ce rapport. C'est comme le premier rapport du Giec, il y a presque 30 ans, qui avait établi le risque sur le réchauffement climatique. L'IPBES a établi que notre biodiversité était en risque, que nous étions devant une nouvelle extinction massive sur la planète, et qu'elle avait même commencé.

Cette extinction massive, elle n'est pas due à une météorite, elle n'est pas due à un refroidissement profond, elle est due à nous. Nous, notre activité, notre présence, notre irresponsabilité. Et donc, il nous appartient de la changer, de transformer, d'avoir une activité qui est compatible avec la préservation, la régénération des espèces. Pour une raison très simple. C'est que si nous n'y prenons pas garde, d'abord, notre nature, en partie, disparaîtra. Et donc, on perd, au fond, du capital naturel. On est toujours obsédés par le capital artificiel, celui qu'on crée, qu'on bâtit nous-mêmes, mais on perd ce qu'est notre planète, qu'on ne retrouvera plus. Mais aussi, on transforme des écosystèmes, des environnements, parfois pour le pire.

Parce que détruire la biodiversité, ça veut dire détruire ce paysage magnifique qui est derrière moi, peut-être faire disparaître ces coraux, parce que si la température se réchauffe un tout petit peu, le lagon que vous voyez derrière moi va se transformer, la pêche durable qui pourrait y être possible ne sera plus possible, des algues, peut-être invasives, vont arriver, et une série d'effets en cascade, y compris problématiques pour nous, peuvent survenir.

Et je pense, à quelques milliers de kilomètres, à nos amis, par exemple, des Antilles, qui vivent une des conséquences de notre responsabilité sans doute en matière de réchauffement et de biodiversité avec les sargasses. Et on a la conséquence, y compris pour nous. Donc vous le voyez, on n'a pas le choix.

On n'a pas le choix, et la décision qu'on a prise, c'est, donc, en réaction à ce rapport de l'IPBES, celle que j'avais annoncée au printemps, que la France va protéger 30% de ses espaces maritimes et terrestres. Ces aires protégées, 30%, avec, en leur sein, 1/3 qui sont des espaces qu'on appelle à très forte naturalité, c'est-à-dire des espaces où on a la protection maximale des espèces, de l'environnement.

## Ce qu'on va faire ici à Grande Glorieuse, c'est donc une réserve naturelle nationale pour avoir le meilleur niveau de protection de ces espèces.

L'objectif, c'est ensuite qu'on puisse étendre cette protection partout sur nos îles Eparses et partout sur nos Terres australes et antarctiques françaises.

En lien, évidemment, avec nos scientifiques, et en associant tous les scientifiques de la région et la communauté scientifique mondiale, pour qu'on ait le meilleur niveau de protection.

Mais protéger, ça veut aussi dire mieux comprendre et mieux valoriser. Et donc, ce que nous allons faire ici aussi, ce que j'ai décidé, c'est qu'on va créer une base scientifique pour permettre à nos chercheurs, aux chercheurs du monde entier, de mieux comprendre, surveiller, connaître.

Et ce que nous allons faire dans ces espaces, c'est aussi relancer la recherche terrestre, maritime, parce que dans ces espaces se trouve la nouvelle frontière de recherche en matière de biologie, de médicaments, en matière scientifique, qui nous permettra aussi de construire de la valorisation scientifique. Peut-être de la valorisation industrielle compatible avec la préservation de notre nature.

Et puis enfin, on va, dans tous ces espaces, avec nos partenaires, développer des activités économiques qui sont durables, par exemple la pêche durable.

Et donc, quand on dit "protéger", ça ne veut pas dire, en quelques sortes, décider de ne pas permettre à l'homme de vivre. C'est permettre une présence qui est pertinente, celle, par exemple, de nos scientifiques, c'est permettre de la recherche, y compris de la recherche d'avenir et à commencer par elle, mais c'est permettre aussi des activités qui sont résilientes, c'est-à-dire cohérentes avec le mode de vie, avec la préservation de la nature et durables. Et donc, qui permettent aussi aux populations qui vivent sur ces territoires de vivre longtemps, en permettant au poisson de se régénérer et donc de pêcher longtemps contrairement à la pêche prédatrice ou industrielle qui s'est parfois développée en ruinant totalement la biodiversité.

Voilà. Je ne veux pas être plus long, mais c'est quelques convictions que je voulais partager avec vous.

Ce qu'on est en train de faire, c'est d'agir en cohérence avec les engagements que j'avais pris il y a quelques mois au printemps dernier.

On va continuer cette action contre, justement, cette extinction de masse et pour notre biodiversité. En continuant le travail scientifique et les décisions à prendre pour ce qui relève de la France.

Et puis, en continuant à agir sur le plan international.

Je vous donne rendez-vous à Marseille au printemps prochain, au printemps 2020, où nous aurons, justement, cette grande conférence internationale pour la nature, où nous aurons d'ici-là pris des mesures concrètes nouvelles pour la France, mais où je veux que nous puissions avec là aussi nos scientifiques engager la communauté internationale sur de nouvelles mesures. Et on doit préparer ainsi la COP15 en Chine qui sera un rendez-vous essentiel en matière de biodiversité.